



Melon

N°12

17/07/2019



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Jean-Michel LHOTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Melon Edition Nord
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/2018 »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Edition Nord Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

- **Situation générale** : les récoltes des cultures sous chenilles sont en cours. Jusqu'à présent, les volumes récoltés ont été inférieurs aux volumes généralement commercialisés à cette date. Ils sont actuellement en progression. Les calibres sont parfois élevés.
- **Fusariose** : confirmation que des foyers sont notés sur l'ensemble du bassin.
- **Verticilliose** : sur plusieurs secteurs, confirmation de cas (plus ou moins sévères) de dépérissements de plantes.
- **Mildiou** : pas de signalement de foyers. Avec les conditions météo actuelles et celles prévues pour les prochains jours (sèches et très chaudes), le risque est en régression.
- **Bactériose** : avec le maintien de températures élevées, la maladie n'est plus active en végétation.
- **Cladosporiose** : les conditions ne sont pas favorables à cette maladie. Suite à la période à risque de début juin, des fruits des premières plantations, peuvent être touchés (cicatrices).
- **Sclérotinia** : quelques fruits ont été touchés à l'entrée en production des chenilles. Le risque est maintenant absent.
- **Pucerons** : signalements de quelques foyers (plus ou moins importants). La régulation naturelle est devenue plus efficace.
- **Taupins** : signalement de quelques fruits perforés à la récolte (fréquence et intensité faibles à ce jour).

Note Abeilles

Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis*

Lien vers liste actualisée moyens de biocontrôle

Situation générale

Avec des situations plus ou moins accentuées, l'entrée en production a été retardée par les conditions fraîches de début juin. Les récoltes sont maintenant effectives sur l'ensemble du bassin de production. A date identique, les volumes sont inférieurs aux années précédentes. Toutefois, les volumes journaliers sont en progression.

Hormis certaines préoccupations (comme l'apparition de dépérissements liés à la fusariose ou à la verticilliose, ainsi que le signalement de foyers de pucerons), la situation sanitaire est généralement très saine. Avec l'annonce du maintien de conditions météorologiques sèches et chaudes, les risques sanitaires sont généralement faibles. Par contre, en lien avec la qualité des enracinements, on note de fortes disparités au niveau du développement des plantes en plein champ.

Maladies

- **Fusariose (*Fusarium oxysporum f. sp. melonis*)**

Confirmation de plusieurs cas de dégâts, plus au moins sévères (quelques plantes, foyers, secteurs entiers de parcelles) qui sont notés sur l'ensemble du bassin.

Les conditions climatiques de début juin n'ont pas facilité de bons enracinements. Par la suite, avec les températures élevées, les plantes fragilisées ont rapidement exprimé la maladie (forte sollicitation des plantes en eau et en éléments minéraux).



Écroulement de plantes
(Crédit Photo : ACPEL 2019)

Évaluation du risque : le risque est plus ou moins présent en fonction de la parcelle (du nombre de cultures de melon, du choix variétal et de la conduite réalisée).

- **Verticilliose (*Verticillium dahliae*)**

Sur plusieurs secteurs (en fonction de l'historique des parcelles, du type de terrain), des signalements d'affaiblissements de plantes sont signalés. L'expression est plus ou moins importante suivant les cas (de quelques plantes ici et là, à un secteur entier de parcelle). Ces symptômes ont été confirmés par des analyses (pour un secteur, via Isabelle DEVANT – CDA37).

Comme pour la fusariose, les conditions climatiques de début juin n'ont pas facilité de bons enracinements. Par la suite, avec les températures élevées, les plantes fragilisées ont rapidement exprimé la maladie (forte sollicitation des plantes en eau et en éléments minéraux).

Lien vers la fiche verticilliose (rappel de la biologie et des mesures à prendre) sur le [site EPHYTIA ICI](#).



La verticilliose est une maladie vasculaire : bouchage des vaisseaux, puis absence d'alimentation des tiges (Crédit photo 2019 : Isabelle DEVANT – CDA37)

Évaluation du risque : cette maladie est souvent liée à des parcelles et à des secteurs. Les conditions spécifiques de l'année conduisent à une accentuation des symptômes et à une visibilité assez inhabituelle.

- **Bactériose (*Pseudomonas syringae* pv. *aptata*)**

Suite à la période fraîche de la première décade de juin, des cas de bactériose avaient été signalés. Depuis le 22 juin, les conditions chaudes ont totalement stoppé la maladie sur feuillage. Lors de l'entrée en récolte des premières plantations, dans quelques situations (particulièrement dans le sud-Vendée), des taches sur fruits avaient occasionné des pertes.

Évaluation du risque : les conditions actuelles ne sont pas favorables à cette maladie, le risque est actuellement très faible. Pour un redémarrage sur feuillage, plusieurs jours consécutifs de fraîcheur seront nécessaires (minimales en dessous de 13/14°C, amplitudes limitées, maximales faibles).

- **Cladosporiose (*Cladosporium cucumerinum*)**

Pendant la période fraîche et humide de la première partie de juin, quelques symptômes de cladosporiose avaient été observés. A l'entrée en production des premières plantations, quelques cas de taches cicatricielles sur fruits ont été notés.

Évaluation du risque : comme pour la bactériose, les conditions actuelles ne sont pas favorables à cette maladie. Le risque est actuellement très faible.

- **Sclérotinia (*Sclerotinia sclerotiorum*)**

A l'entrée en production des premières chenilles, on a observé quelques fruits touchés par des pourritures liées au sclérotinia. Désormais, les productions à venir ne sont plus concernées.

Évaluation du risque : pour le plein champ, le risque est extrêmement faible.

- **Mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*)**

Pas de foyer de mildiou de signalé. Dans un premier temps, avec les données climatiques de juin, le modèle de prévision des risques MILMel® (DGAL/Ctifl) avait calculé des cycles de mildiou et annonçait un risque élevé pour les premières plantations (jusqu'aux semaines 16 ou 18 selon les situations). Depuis, avec des conditions sèches (sans pluie, quasi-absence de rosée matinale, air sec) et des températures élevées, les niveaux de risque calculés sont en nette régression.

Avec les données de stations météorologiques, le modèle de prévision des risques MILMel® (DGAL/Ctifl) calcule des niveaux de risque. Ce risque existe et est variable suivant les secteurs et les semaines de plantation :

Plantation	Calculs MILMel® au 17 juillet 2019			
	Mirebeau (86)	Monts sur Guesnes (86)	Arces sur Gironde (17)	Criteuil La Magdeleine (16)
S18	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
S19	Faible	Faible	Moyen	Moyen
S20	Faible	Faible	Moyen	Faible
S21	Faible	Faible	Faible	Faible
S22	Faible	Faible	Faible	Faible
S23	Faible	Faible	Faible	Faible
S24	Faible	Faible	Faible	Faible
S25	Faible	Faible	Faible	Faible

Échelle : Faible (= absence de risque), moyen (= à surveiller), élevé (= rechercher des foyers) et très élevé (= présence probable)

Évaluation du risque : depuis fin juin, les températures très élevées et l'absence d'humidité ont bloqué les cycles du mildiou. Depuis deux semaines, le modèle de prévision a réévalué le niveau de risque à la baisse.
Dès que les conditions climatiques changeront (plus d'humidité en particulier), il sera opportun d'être à nouveau vigilant.

- **Alternaria (*Alternaria cucumerina*)**

Cette maladie n'est pas toujours bien identifiée. Elle a été présente sur de nombreuses parcelles précoces. Elle occasionne des taches qui peuvent parfois être confondues avec du mildiou ou des grillures. Elle a touché les premières semaines de plantation (en lien avec le climat difficile de fin mai/début juin). A noter : les variétés présentent des comportements différenciés.



Alternaria

(Crédit photo : Laurent Giardino - CDA85)

Évaluation du risque : le risque a été présent sur les parcelles précoces (variable suivant les parcelles et les variétés plus ou moins sensibles).

Ravageurs

- **Pucerons (*Aphis gossypii* et autres)**

On note la présence de nombreux foyers (plus ou moins étendus) sur l'ensemble du bassin. En raison de la pression de cet insecte déjà présent dans les systèmes maraîchers, cette situation était prévisible (Cf. bulletins de début juin). Actuellement, on observe simultanément la présence d'auxiliaires (et particulièrement des coccinelles).

Lien vers la fiche pucerons sur melon (rappel de la biologie et des mesures à prendre) sur le [site EPHYTIA ICI](#).



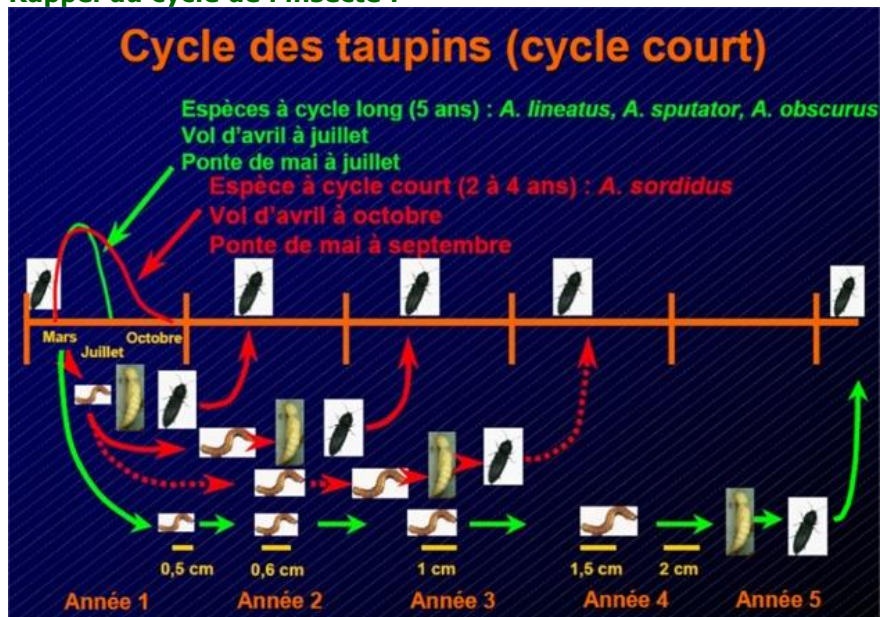
Pucerons à la face inférieure des feuilles – Observation de foyers importants
(Crédit photo : ACPEL 2019 et Benoît VOELTZEL - CDA17)

Évaluation du risque : dans les systèmes spécialisés, des foyers sont observés depuis plusieurs semaines en Charente-Maritime et dans le Poitou. Le risque est significatif. Il est important d'évaluer la présence des auxiliaires. Quand ils sont suffisamment nombreux, ils peuvent « gérer des foyers ».

- **Taupins (*Agriotes sordidus* et autres)**

La semaine passée, un producteur nous a signalé l'observation de quelques fruits perforés à l'entrée en production. A ce jour, la fréquence et l'intensité sont faibles.

Rappel du cycle de l'insecte :



Source : François Villeneuve (Ctifl)



Fruit perforé
(Crédit photo : ACPEL)

Évaluation du risque : en fonction des populations présentes (en lien avec l'historique de la parcelle), un risque peut exister localement.

Autres problématiques

- **Dégâts par les oiseaux (corbeaux)**

A l'approche de la récolte et même sur des fruits verts quelques signalements de perforations de fruits par les corbeaux sont notés. La situation est très variable suivant la localisation des parcelles.



Coups de bec
(Crédit photo : ACPEL)

Notes nationales et informations

• Abeilles

**Les abeilles butinent, protégeons les
Respectez la réglementation « abeilles »
et lisez attentivement la note nationale sur les abeilles**



1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr
Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le **site Ecophytopic ICI.**

• Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis*

La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine met en place un **plan de surveillance officiel** (piégeage et prélèvement de larves dans les fruits et légumes) de la mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis*. Il est demandé que tous les réseaux collectifs structurés (dont réseau BSV) soient mobilisés afin de signaler tout symptôme douteux.

La mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis* est une espèce très polyphage, qui s'attaque à plus de 400 espèces de plantes cultivées et sauvages. Les symptômes, notamment ceux correspondant aux piqûres de pontes, sont plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués. Les larves se développent dans les fruits, provoquant leur mûrissement précoce, leur pourriture et leur chute. **Les plantes cultivées concernées peuvent être des cultures fruitières (pêcher, poirier, mangue, banane,...), agrumes (citron, orange,...) et légumières (tomate, poivron, aubergine, melon, courge,...).**

Bactrocera dorsalis est pressentie pour être qualifiée d'organisme de quarantaine de l'Union Européenne (OQUE) à compter du 14 décembre 2019 (mise en œuvre du règlement 2016/2031/UE relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux). La présence de ce ravageur majeur en Europe pourrait avoir, en plus des dégâts sur les cultures, des impacts significativement négatifs sur le commerce intra et extra communautaire des fruits et légumes.

Toute suspicion doit être immédiatement déclarée auprès du Service régional de l'Alimentation de la DRAAF.

Lien vers la fiche ANSES de description de cette mouche : [ICI](#).

- **Liste des produits de biocontrôle**

La liste des produits de biocontrôle a été remise à jour : note de service DGAL/SDQSPV/2019-525, publiée le 12-07-2019 : [ICI](#)

Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Melon – Edition Nord Nouvelle-Aquitaine**, sont réalisées par l'**ACPEL, les entreprises de production de melon (Soldive, Rouge-Gorge et Haut Poitou)**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "